



**Bureau de normalisation
du Québec**

Le BNQ est membre du Système
national de normes (SNN)

CERTIFICAT

Certificat n° : **48403-1-06**

Date de certification initiale : **18 novembre 2014**

Date de délivrance : **14 octobre 2022**

Date d'expiration : **22 décembre 2026**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que
les pratiques environnementales mises en œuvre par :

S.T.A.F. LA DORÉ INC.

COUVRANT LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

**Activités d'aménagement forestier planifiées par
le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
(MFFP), soit la préparation de terrain et la gestion
de camps forestiers**

RÉALISÉES À L'ADRESSE SUIVANTE :

5300, rue des Peupliers, La Doré (Québec) G8J 1G1

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du
référentiel suivant :

**BNQ 9825-300 ENTREPRISES D'AMÉNAGEMENT
FORESTIER – EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES –
PROGRAMME DE CERTIFICATION
(PROGRAMME CEAF)**

Fascicule de certification en vigueur

Référence : site Web du BNQ au www.bnq.qc.ca

Eric Vigneault, chimiste, directeur des opérations
Bureau de normalisation du Québec

La validité du certificat est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html